Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

UN REVE FAMILIAL

Notaire

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 29 juillet 2024 sous réserves d'incidents

Notaire

SCP AGATHE BIONDA ET JENNIFER PIGEOT,NOTAIRES ASSOCIÉES À ARAMON (GARD), 9-11 RUE HENRI PITOT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à ARAMON (Gard) du 24 juillet 2024, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : UN REVE FAMILIAL
Le siège social est fixé à : AVIGNON (84000), 7 route de Montfavet
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35.000,00 EUR) constitué en apport numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est M. Ahmed-Abdelfettah MOKAREM, demeurant à AVIGNON (84000) 1 rue des Pâquerettes.
La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au RCS d'AVIGNON.

Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

Pour avis

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !